

2008/8699 - APPROBATION DE TARIFS POUR DES STAGES ADULTES ORGANISES AU MUSEE GADAGNE (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 28 décembre 2007 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« Dans le cadre de l'exposition « *Marionnettes de Jacques Chesnais* » qui sera présentée de février à mai 2008 au Musée Gadagne, le Musée souhaite organiser une série de stages de marionnettes s'adressant à un public d'adultes individuels.

Ces stages sont animés par des marionnettistes professionnels dont Sylvie Osman qui est metteur en scène, marionnettiste, et qui intervient à l'atelier d'Arketal et à l'ERAC (Ecole Régionale d'Acteurs de Cannes).

Ces stages se dérouleront sur les deux jours de deux week-ends : le premier les 16 et 17 février 2008 et le second, les 23 et 25 mars 2008.

Chaque groupe, sur chacun des deux week-ends, n'excèdera pas 15 personnes.

Ces deux week-ends de formation d'adultes sont comparables à des stages qui se pratiquent au sein d'organismes spécialisés dans le spectacle de la marionnette.

Compte-tenu du succès que ce projet laisse présager, le Musée Gadagne souhaite mettre en place une politique tarifaire spécifique à cette opération et propose d'appliquer le tarif de 70 € par personne et par week-end ».

Où l'avis de sa Commission Culturelle ;

**DELIBERE**

1- Le tarif de 70 € par personne et par week-end pour la participation au stage de marionnettes organisé au Musée Gadagne, dans le cadre de l'exposition Chesnais est approuvé.

2- La recette correspondante sera imputée sur les crédits du Musée Gadagne, programme : MGL, nature : 7062, ligne de crédit : 18336.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

P. BEGHAIN